



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
8.04.2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 14/51

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BALOUP, BABAU, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mmes PESA, ANGLES, GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mmes HOLLINGER-CHAILLET, THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme Delphine MAILLET-RIGOLET Procuration à Mr LE ROCH.
Mr Alain FABRE Procuration à Mme VILLENEUVE
Mr Roland RASKOPF Procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

**NOMBRE DE
MEMBRES AU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S.**

VU le décret n° 2000-6 du 4 janvier 2000 portant modification du décret n° 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

FIXE à huit le nombre de membres élus en son sein, ainsi que celui des membres nommés par le Maire, pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général